



- Servitudes d'Utilité Publique**
- AC2 : Servitude de protection des sites et monuments naturels
 - PM1 : Servitudes d'inondation
 - T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées / visibilité sur les voies publiques

Plan non exhaustif du plan car il manque les servitudes EL7, I3, PT1, PT2 et T5 (en attente des données)

